

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

DÉCHÈTERIE DE BARBASTE

ZA de Comblat - Tél : 05 53 97 18 01

Lundi	fermé
Mardi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Jeudi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h / 13h30 - 17h

DÉCHÈTERIE DE DAMAZAN

Lieu-dit le Réservoir - Tél : 05 53 84 97 69

Lundi	fermé
Mardi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Jeudi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h / 13h30 - 17h

DÉCHÈTERIE DE FRANCESCAS

Route de Lasserre - Tél : 05 53 97 18 14

Lundi	fermé
Mardi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Mercredi	fermé
Jeudi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi	fermé
Samedi	13h30 - 17h

DÉCHÈTERIE DE NÉRAC

Vieille route d'Agen - Tél : 05 53 65 47 36

Du lundi au samedi	9h - 12h / 13h30 - 17h
-----------------------	------------------------

DÉCHÈTERIE DE MÉZIN

ZA de la Longe - Tél : 05 53 65 75 91

Lundi	fermé
Mardi	fermé
Mercredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Jeudi	fermé
Vendredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h

DÉCHÈTERIE DE PORT-SAINTE-MARIE

Lieu-dit Maury - Tél : 05 53 95 04 64

Lundi	13h30 - 17h
Mardi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Jeudi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h / 13h30 - 17h

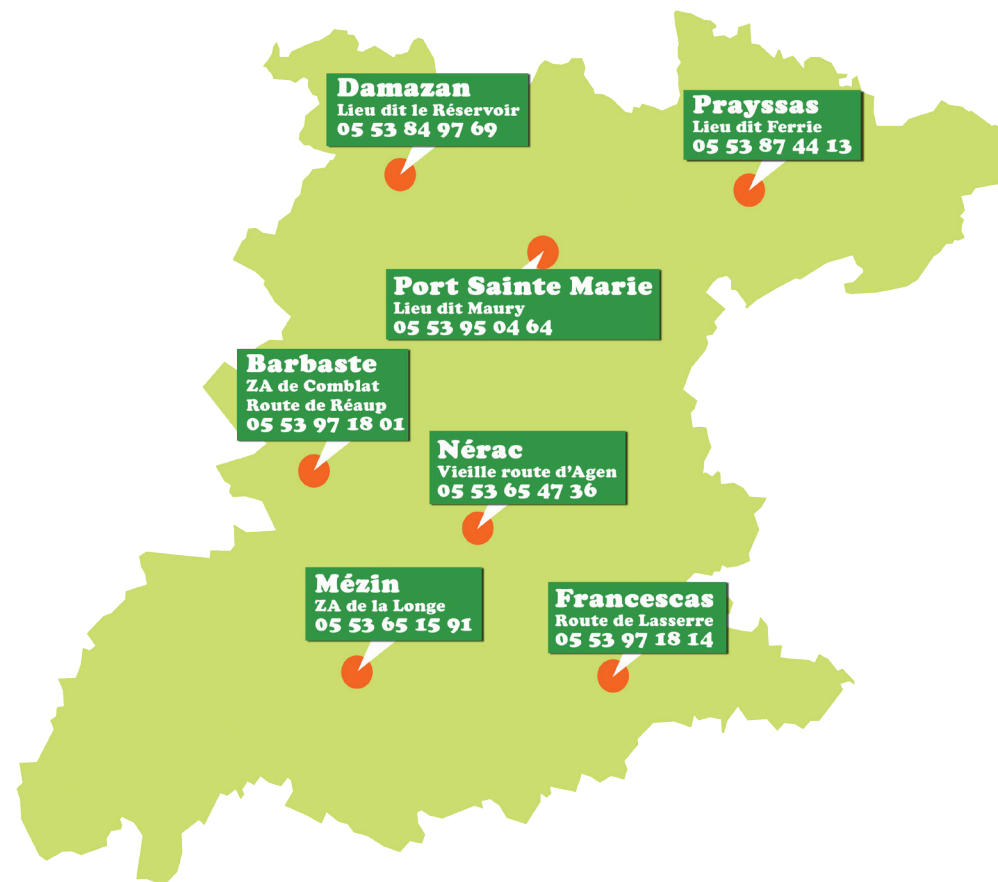
DÉCHÈTERIE DE PRAYSSAS

Lieu-dit Ferrie - Tél : 05 53 87 44 13

Lundi	fermé
Mardi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Jeudi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h / 13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h / 13h30 - 17h

GUIDE PRATIQUE DES DÉCHÈTERIES

7 DÉCHÈTERIES À VOTRE DISPOSITION SUR LE TERRITOIRE DU SMICTOM LGB



FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES

CONDITIONS D'ACCÈS

- L'accès aux déchèteries est **GRATUIT** pour les particuliers résidant sur le territoire du SMICTOM LGB sur présentation d'un justificatif de domicile. Il est restreint aux véhicules de largeur carrossable inférieure ou égale à 2,25 mètres et de PTAC inférieur à 3,5 tonnes.
- Le tri et le dépôt des déchets sont effectués par l'utilisateur dans le respect du règlement intérieur de la déchèterie et des consignes délivrées par le gardien.
- Les apports sont limités à 1 100 litres par semaine.
- Il est strictement interdit de déposer les déchets devant la déchèterie et de récupérer les matériaux dans les bennes.



La laine de verre est acceptée en déchèterie **UNIQUEMENT** en sacs fermés dans la limite des 1 m³.

La déchèterie est un espace clos et gardienné, spécialement aménagé pour accueillir séparément les déchets encombrants ou dangereux qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères ou les déchets recyclables en raison de leur volume ou de leur nature. **Bien triés, ils pourront être recyclés ou valorisés dans le respect de l'environnement.**

LES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE

LES MÉTAUX



Objets exclusivement métalliques : radiateurs, cadres de vélo, mobilier en métal,...

LES CARTONS



Tous les cartons d'emballage secs, vidés et pliés.

LES DÉCHETS VERTS



Feuilles, tontes de pelouses, tailles de haies, petits élagages, branchages,...

LES GRAVATS



Déchets inertes et matériaux de démolition : béton, parpaings, briques, tuiles, ciment,...

LE BOIS



Palettes, planches, caisses, meubles ou agglomérés,...

LES ENCOMBRANTS



Ensemble des déchets pour lesquels il n'existe pas de filières de recyclage : Revêtements de sols, ...

LES HUILES DE VIDANGE



Huiles minérales usagées des véhicules des particuliers

LES HUILES ALIMENTAIRES



Huiles végétales (arachide, olive, colza, tournesol,...) utilisées pour les cuissons et les fritures.

LE TEXTILE



Dans des sacs fermés de 50 L maximum : vêtements, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures,...) et linge de maison.

LES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES



Acides, bases, peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, radiographies,...

LES PILES ET BATTERIES



Toutes les piles, batteries sèches et batteries des véhicules (automobiles, motos,...)

LES LAMPES



Néons, lampes fluocompactes et lampes à LED.

LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



Petits électroménagers (aspirateurs, fers à repasser,...), imprimantes, téléphones, jouets, outils de bricolage et de jardinage.



Gros électroménagers (réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselles, cuisinières, chauffe-eau,...)



Ecrans (téléviseurs, moniteurs, écrans informatiques,...)

Vous disposez également d'un point tri pour déposer tous les déchets recyclables (journaux, magazines, bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, briques alimentaires, cartonnettes, bouteilles, pots et bocaux en verre).

LES DÉCHETS REFUSÉS EN DÉCHÈTERIE



Ordures ménagères



Déchets putrescibles (hors déchets verts)



Plastiques agricoles



Pneumatiques



Déchets à base d'amiante



Bouteilles de gaz



Extincteurs



Médicaments

Par mesure de sécurité, le gardien de la déchèterie peut refuser tout autre déchet susceptible de porter atteinte aux personnes ou aux biens.